

apparitions se montrèrent pendant cinquante-deux jours consécutifs aux yeux de milliers de païens.

Mgr Favier recueillit tant de témoignages sur ces faits remarquables qu'il demanda et obtint de nombreuses signatures attestant l'authenticité de ces apparitions. Ces attestations présentées à S. S. Léon XIII décidèrent le Saint Père à indiquer à Mgr Favier un jour où l'on fêterait l'anniversaire de cette intervention céleste.

Des faits de même nature, mais moins importants se produisirent vers la même époque dans les différents établissements religieux dispersés autour de Pékin. (1)

Le bras de Dieu n'est donc pas raccourci et le glaive de Michel jette toujours des éclairs.

Invoquez-le, chers Tertiaires, pour l'Eglise, pour la France et pour le Canada. Qu'il intervienne dans la lutte formidable que Satan, de nos jours, livre au Christ.

Ne manquez pas de réciter avec le prêtre la prière de Léon XIII :

« Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat et soyez notre protecteur assuré contre les embûches et la malice du démon. « *Que Dieu lui commande* », nous vous en supplions. Et vous, prince de la milice céleste, par le pouvoir divin qui vous a été confié, rejetez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui parcourent le monde pour la perte des âmes ! Ainsi soit-il »

Ce ne sera pas là une pratique nouvelle, mais bien une dévotion ancienne dans l'Eglise et conforme aux traditions de la famille française. (2)

FR. C. M., O. F. M.

(1) Ce récit est rapporté d'après *La Fraternité*, février 1905.

(2) Un moyen de pratiquer la dévotion à l'Archange saint Michel, c'est de s'enrôler dans son Archiconfrérie, riche en précieuses indulgences. Cette Archiconfrérie a pour centre reconnu au Canada, l'église Saint Michel à Montréal. On peut s'y faire inscrire par M. l'abbé Kiernan, le curé de la paroisse.